

SAISON
2017
2018

LIGUE

AUVERGNE RHÔNE ALPES

HANDBALL

Bron • Clermont-Ferrand • Montbonnot St Martin

Assemblée Générale 2018

23 juin 2018 | Chambon-Feugerolles

Rapport moral du Secrétariat Général
et rapports des commissions territoriales

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL





SOMMAIRE

Rapport moral du Secrétaire Général	2
Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions	3
Commission Territoriale d'Arbitrage.....	9
Commission Territoriale des Statuts et de la Règlementation	14
• Divisions CMCD	14
• Division Equipements.....	15
• Division Qualifications.....	15
• Règlement et Conventions	16
Institut de la Formation et de l'Emploi.....	17
Commission Territoriale du Service aux clubs.....	19
Commission Communication / Commercialisation / Événementiel	21
Commission Territoriale Médicale	24
Commission Territoriale Discipline.....	25
Commission Territoriale des réclamations et des litiges.....	26
Équipe Technique Régionale	27

Rapport moral du Secrétaire Général

L'assemblée générale du 23 juin 2018 clôture une année sportive 2017/2018, qui s'insère sur deux exercices sociaux et comptables, années civiles 2017 et 2018.

La fusion des ligues d'Auvergne, du Lyonnais et de Dauphiné Savoie, pour constituer la Ligue Auvergne Rhône Alpes, s'est traduite par :

- la conservation des trois établissements, avec une activité pleine sur chacun d'eux (sociale, administrative, financière et comptable, ~~et~~ sportive),
- le fonctionnement avec 1 secrétaire général sur chacun des 3 établissements,
- la mise sur un pied d'égalité de l'ensemble des 18 membres du personnel sur le plan contractuel, conventionnel et social,
- le respect des obligations relatives aux Institutions Représentatives du Personnel : le délégué du personnel est convié à une réunion mensuelle,
- un fonctionnement à distance entre les salariés comme entre les élus, par divers moyens de communication (téléphone, emails, skype professionnel, conférence téléphonique, visio-conférence).

Nous avons été confrontés à une évolution du personnel, remplacement poste par poste, suite à différentes fins de contrat de travail (départ en retraite, décision personnelle).

Sur le plan immobilier, la volonté de valoriser nos locaux à des fins de mise à disposition, a entraîné des travaux de mise en conformité de l'établissement de Bron (normes relatives aux établissements recevant du public). Ces travaux devraient toucher à leurs termes cette saison sportive.

Pour l'exercice à venir, le travail en matière de gestion de l'AURA ne manquera pas, la tâche est colossale mais elle sera assurée efficacement par l'ensemble des acteurs.

Remerciements à l'ensemble des salariés et des élus de la ligue pour leur investissement au quotidien.

Anne SEIGNEUR, Eliane HARENT, Pierre MARTOIA

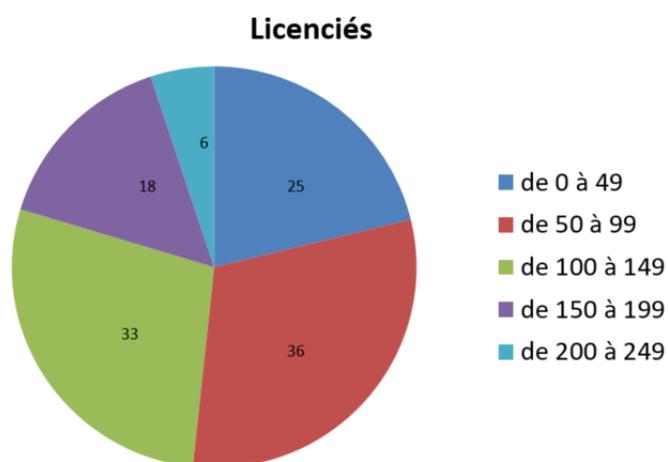
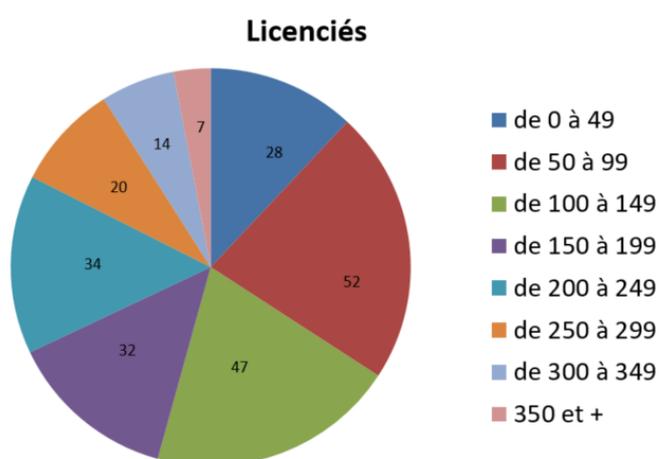
Commission d'Organisation des Compétitions

Pour cette première année de fonctionnement, la Commission d'Organisation des Compétitions a dû relever le défi d'organiser tous les championnats plus de 16 de niveau régional et tous les championnats jeunes avec l'aide des comités pour les plus bas niveaux territoriaux.

Mettre en synergie les différences culturelles handballistiques, le rythme de vie des clubs et les attentes de chacun n'a pas toujours été aisé tout au long de la saison.

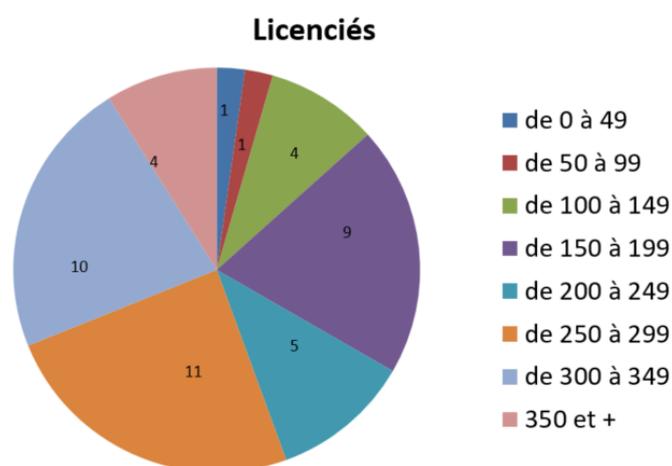
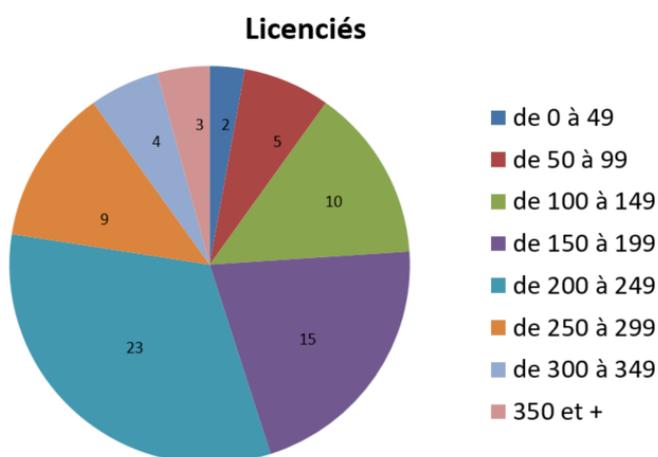
Licenciés/ Clubs

118 clubs de niveau Départemental



71 clubs de niveau régional

45 clubs de niveau national et Pro



Il a fallu tenir compte des réticences des uns, de la peur du changement des autres et de la nouvelle dimension géographique que représentait AURA. Sans la disponibilité et l'investissement des 29 membres de la commission et de Chantal Roche, salariée, la compréhension de nombreux dirigeants, nous n'aurions pu mener à bien ce challenge.

Et pourtant, nous l'avons fait tous ensemble !

Plus de 12000 matchs ont été organisés pendant cette saison

Plus de 12000 matchs (AURA-TERRITORIAL) organisés durant la saison 2017-2018

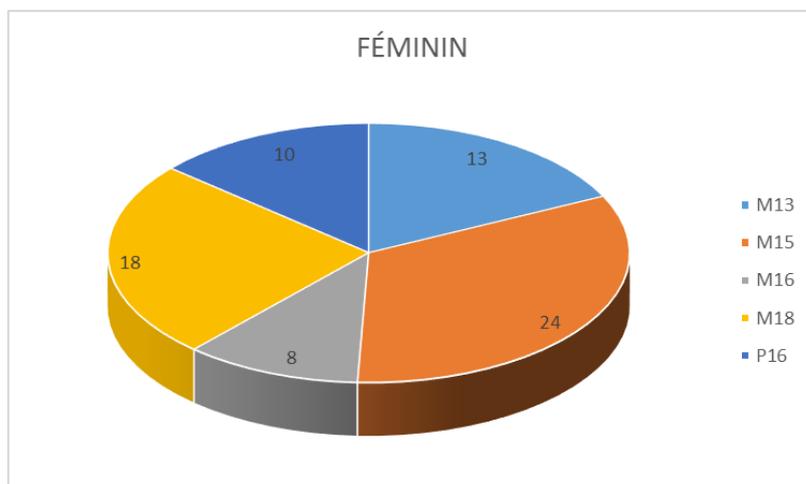
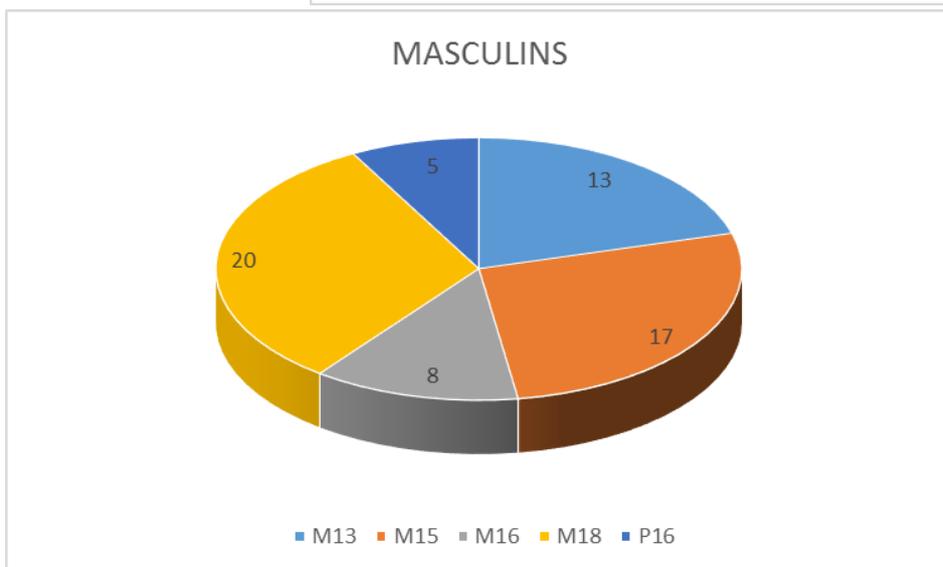
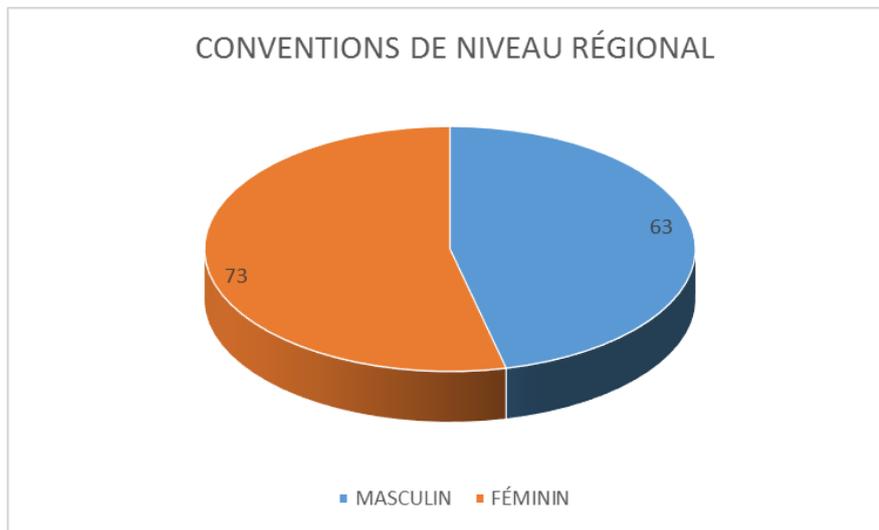
CATEGORIES	NOMBRE DE POULES 1ère et 2ème phase		NOMBRE DE MATCHS 1ère et 2ème phase
PRENATIONAL MASCULINE	3	3	396
EXCELLENCE MASCULINE	3	3	396
HONNEUR MASCULIN	2	2	308
PRENATIONAL FEMININE	3	3	310
EXCELLENCE FEMININE	3	3	250
HONNEUR FEMININE	1	1	92
M16 MASCULIN	3	3	164
M16 FEMININ	3	3	180
M18 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	29	27	1680
M18 FEMININ AURA - TERRITORIAL	18	16	1020
M15 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	39	40	2370
M15 FEMININ AURA - TERRITORIAL	25	20	1350
M13 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	39	45	2520
M13 FEMININ AURA - TERRITORIAL	23	22	1350

Nombre d'équipes engagées saison 2017-2018.

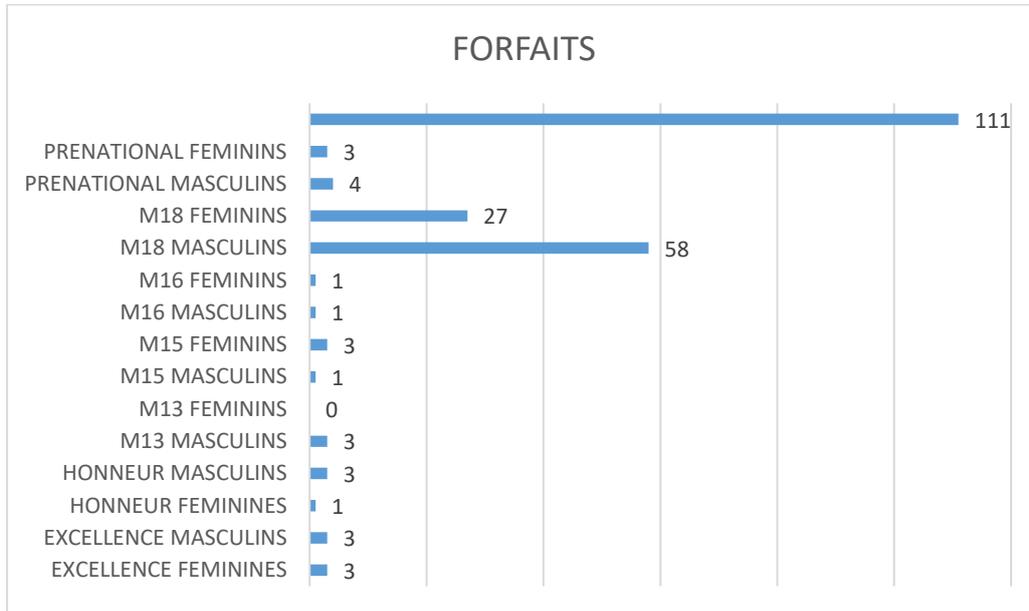
CATEGORIES	NOMBRE D'ÉQUIPES 1ère phase	NOMBRE D'ÉQUIPES 2ème phase
PRENATIONAL MASCULINE	36	36
EXCELLENCE MASCULINE	36	36
HONNEUR MASCULIN	28	28
PRENATIONAL FEMININE	31	31
EXCELLENCE FEMININE	27	27
HONNEUR FEMININE	8	8
M16 MASCULIN	17	17
M16 FEMININ	18	18
M18 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	174	162
M18 FEMININ AURA - TERRITORIAL	108	96
M15 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	234	240
M15 FEMININ AURA - TERRITORIAL	150	120
M13 MASCULIN AURA - TERRITORIAL	312	270
M13 FEMININ AURA - TERRITORIAL	138	132

Le traitement des anomalies de feuilles de matchs (18% des FDME) a fait l'objet de concertations téléphoniques hebdomadaires ; nous avons validé les listes de dirigeants et de joueurs de 136 équipes en convention, traité plus d'une centaine de demandes de dérogations ou autorisations.

136 équipes sont issues d'une convention.



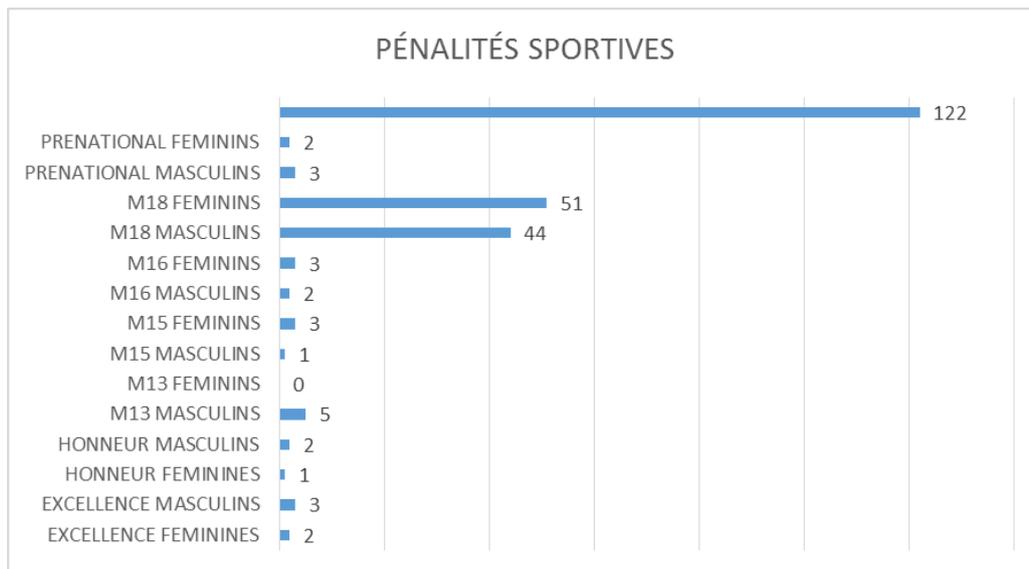
111 FORFAITS : niveau AURA



FORFAITS GÉNÉRAUX NIVEAU AURA :

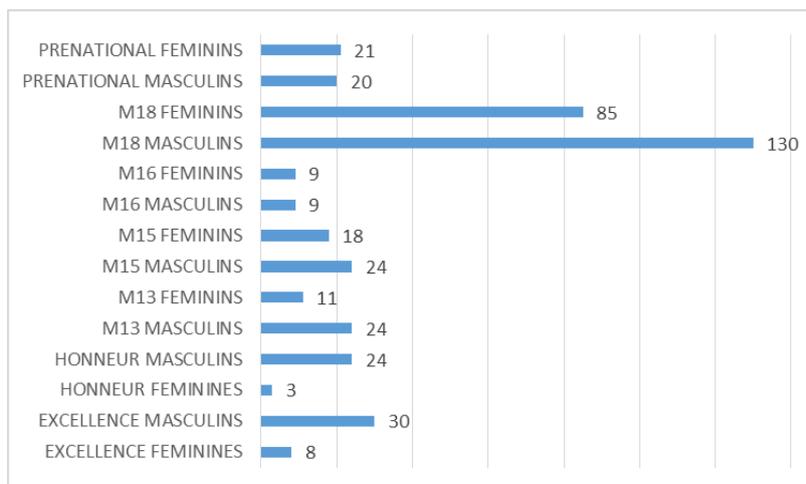
- 1 PN FEM
- 2 M18 MAS
- 3 M18 FEM
- 1 M16 MAS

122 PÉNALITÉS : niveau AURA

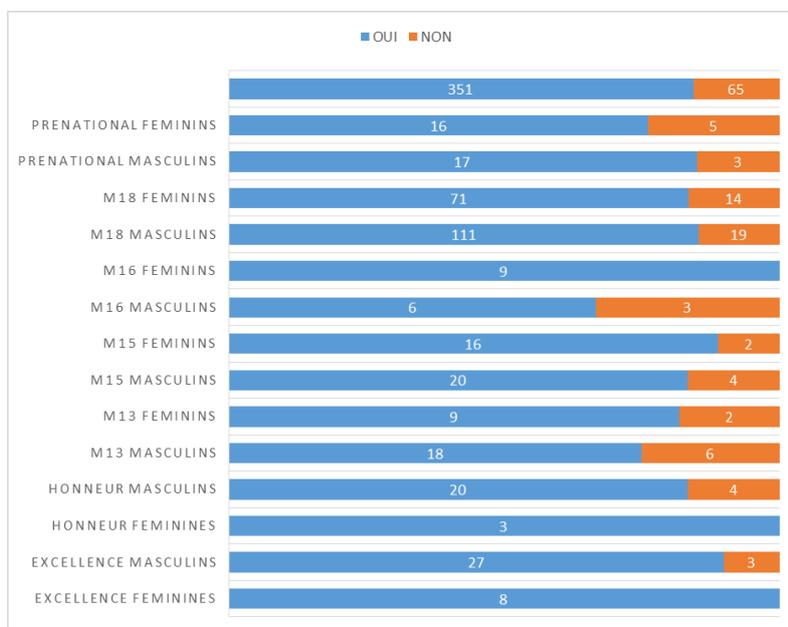


2300 FDME AVEC ANOMALIES : 486 rédactions et envoi des notifications de sanctions.

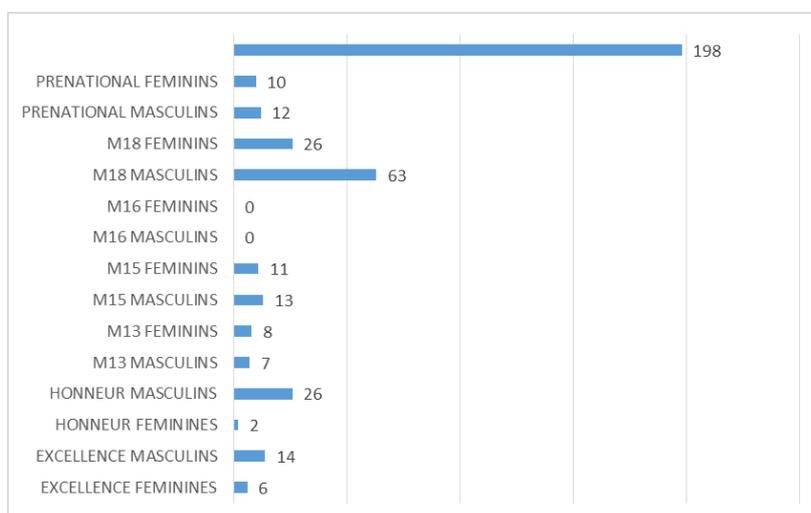
416 REPORTS DE MATCHS : niveau AURA



351 acceptés – 65 refusés



198 INVERSIONS DE MATCHS : niveau AURA



DÉROGATIONS

Autorisations de jouer en M18-M15-M13

Catégories	Nombre de dérogations demandées	Nombre de dérogations accordées
M18 MAS	25	6
M18 FEM	26	14
M15 MAS	6	5
M15 FEM	18	16
M13 MAS	6	5
M13 FEM	2	1

Autorisations de jouer en M13 MAS-FEM

Catégories (pour jouer en)	Nombre d'autorisations demandées	Nombre d'autorisations accordées
M13 MAS	39 (féminines)	32 (féminines)
M13 FEM	18 (masculins)	11 (masculins)

Bien sûr le projet adopté en 2017 est encore perfectible. Pour l'améliorer, nous nous sommes réunis régulièrement, nous avons rencontré les 11 comités et rencontré 116 clubs qui ont répondu à notre invitation.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION

Réunions restreintes (par tél.)	Réunions	Réunions plénières
48	4	5

Nous avons ainsi pu rappeler nos objectifs qui sont d'aider les clubs à leur structuration, de permettre la progression qualitative des joueurs à travers nos compétitions, permettre également le développement quantitatif de notre activité en aidant les clubs à fidéliser leurs licenciés.

Martine CHAPELON

Commission Territoriale d'Arbitrage

Objectifs saison 2017-2018

La 1^{ère} saison complète post-fusion représentait pour la CTA le challenge de mettre en place la déclinaison du plan arbitrage adopté à l'AG fédérale de Nancy en 2016. Vous trouverez ci-après le rappel des objectifs fixés à la hauteur des ambitions du plan.

- Mise en place organisationnelle de la CTA avec ces 3 pôles, Pôle JA (Juge Arbitre), Pôle JAJ (Juge Arbitre Jeune) et Pôle formation, et ses 11 secteurs ;
 - o Constitution des différents pôles d'activité ;
 - o Mutualisation des ressources.
- Développement des formations Ecoles d'Arbitrage en lien avec ITFE ;
- Renforcement des compétences et démarche qualité arbitrage.

Mise en place organisationnelle de la CTA

1. Pôle JA (responsable : Pascal LESAGE)

Création des groupes JA et JS (Juges Superviseurs)

En lien avec les personnes ressources des différentes ex-CTA/CRA en charge de la gestion des JA et JS, le pôle JA a constitué les groupes de JA, T1 et T2, et a fait le choix concernant les T2 de créer 2 sous-groupes dans le but de pouvoir affiner les désignations. Les T3 étaient sous la gestion des secteurs et d'un coordinateur du pôle JA, Eddy De LANGHE. Chaque responsable de groupe avait en charge le suivi et la gestion de leur population arbitrage.

JA T1

Sous la responsabilité de Stéphane VAUJANY, était constitué de 10 JA dont 2 féminines. Ce groupe représentera à terme le dynamisme de formation de la CTA.

JA T2

Sous la responsabilité de Denys CASTILLON, groupe de 227 JA dont 30 féminines. Si Denys a pris la mesure de sa tâche compte tenu de l'importance du groupe, beaucoup de nos JA n'ont pas saisi la place de ce responsable, par méconnaissance vraisemblablement de son rôle. Au fil de la saison, même s'il reste encore une marge d'évolution, les relations avec les JA se sont multipliées.

JS Territorial

Sous la responsabilité de Romain DUREAU, les JST, au nombre de 39, étaient en charge de l'évaluation des JA. Avec le développement du plan arbitrage, ce groupe tend à s'étoffer. Cependant, la plupart des JST cumulent plusieurs missions, au sein de leur club, de leur comité ou de la CTA, ce qui pose des problèmes de disponibilités.

L'ensemble des rapports d'évaluation (suivis) est relu par un groupe de juges superviseurs expérimentés pour validation. Cette démarche demande à être complétée pour permettre

aux superviseurs d'en tirer le meilleur profit, le contrôle portant essentiellement sur la forme et un fond compréhensible pour les JA supervisés.

JA T3

Sous la coordination d'Eddy DE LANGHE, qui a pris cette mission en cours de saison, la tâche s'est révélée ardue pour créer du lien avec les responsables JA T3 des 11 secteurs, considérant que cette responsabilité n'était pas définie dans certains secteurs.

Gestion des désignations

La tâche s'annonçait difficile ; elle l'a été... Dans un premier temps confié au président de la CTA, cette tâche était trop chronophage notamment du fait de disponibilités non renseignées par de nombreux JA. Après concertation, elle fut confiée à un groupe de personnes ressources et par niveau de jeu.

Bien que le pôle JA ait réalisé un travail important de « classification » des JA par niveau de jeu, en lien avec les personnes en connaissance des compétences de chaque JA, la tâche n'a pas pour autant été facilitée. En effet, la méconnaissance des historiques de chaque JA, des clubs, par les personnes volontaires pour cette mission, couplée à un outil i-hand toujours pas complètement à jour sur les données kilométriques de certaines salles et à un nombre incalculable de retours de désignations pour des raisons diverses et variées, ont rendu les désignations très difficiles et encore plus sur cette fin de saison.

Une nouvelle régulation est envisagée pour la prochaine saison toujours dans l'esprit de tenir compte d'un équilibre optimal entre les coûts arbitrage pour les clubs et la motivation des JA.

A travers ce compte-rendu, il est important de saluer l'investissement de Pascal LESAGE, Yann OROY, Mallaury BUY et Romain DUREAU (pour les JST) sur cette mission chronophage, et toutes les personnes qui par leurs différentes alertes ont permis de réaliser au mieux les désignations cette saison sur les championnats AURA.

2. POLE JAJ (responsable : Arnaud RICHIN)

Contrairement au pôle JA, le recensement des JAJ s'est avéré plus compliqué notamment par manque d'appropriation du nouveau cursus. Pour mémoire, la CTA a décidé d'identifier les JAJ par leur âge (appellation) et par leur niveau d'arbitrage (groupe). Par exemple, un JAJ de 20 ans sera d'appellation T1, mais, débutant l'arbitrage cette saison, de groupe JAJ club. L'objectif est de faire correspondre l'appellation du JAJ à son niveau d'arbitrage.

JAJ T1

Sous la responsabilité de Jean-François BERGOEND, ce groupe était composé de 18 JAJ à potentiel, dont 4 féminines, détectés par les anciennes CRA/CTA (validation collective). Ils ont essentiellement officié sur les rencontres moins de 18 CF et en fin de saison sur des rencontres adulte.

JAJ T2

Sous la coresponsabilité d'Amor HADJAB et de Pierrick MILLET, ce groupe était composé de 135 JAJ. Il a été très compliqué de recenser les JAJ réellement actifs ce qui n'a pas permis une

gestion des plus efficaces. Beaucoup de JAJ n'ont pas servi régulièrement leurs disponibilités soit par méconnaissance de l'outil soit par manque d'informations sur leur planning de match.

JAJ T3

Sous la coordination d'Eddy DE LANGHE, des difficultés de liaison avec les secteurs n'ont pas permis d'accomplir pleinement la mission de coordination. Toutefois, le travail important réalisé lors des différents temps de détection (IDR) a démontré l'importance et la nécessité d'un coordinateur. Cette mission doit évoluer dans le temps et la consolidation des ressources des secteurs.

Accompagnateur de Juge Arbitre Jeune

Sous la responsabilité de Laurent VAUJANY, les accompagnateurs évoluent auprès des JAJ et plus particulièrement sur les mineurs. Laurent, accompagné une partie de la saison de Hervé RIBET, a effectué un gros travail de relecture des différents rapports d'accompagnement. Les moyens humains déployés sur cette mission sont largement insuffisants au regard du nombre d'accompagnements effectués et à analyser.

Afin de remplir pleinement son rôle auprès des 66 accompagnateurs JAJ T1/T2/T3, il convient d'affiner les missions qui relèvent directement du responsable de celles qui peuvent être partagées.

Enfin, à l'instar des JST, la multiplication des missions des ressources humaines identifiées est pour le moment pénalisante pour le développement des compétences de nos JAJ.

Bilan des suivis JAJ saison 2017-2018

Nombres de suivis par catégorie :

- moins de 18 CF féminin	50
- moins de 18 CF masculin	42
- moins de 16 AURA féminin	65
- moins de 16 AURA masculin	65
- moins de 15 AURA féminin	56
- moins de 15 AURA masculin	55
- N3 FEMININ	2

Soit un total de 335

Répartition par niveau :

- JAJ T1	65
- JAJ T2	227
- JAJ T3	43

Gestion des désignations

Sous la responsabilité d'Arnaud RICHIN, un groupe de désignations a été formé pour opérer sur les championnats moins de 18 CF et moins de 16 AURA. Constitué de personnes ressources sur l'ensemble du territoire, le groupe a dû faire face aux difficultés liées aux disponibilités des JAJ et à leur recensement mais aussi aux problématiques liées aux accompagnateurs de JAJ.

Par ailleurs, pour la 2^{ème} phase, nous avons envisagé de désigner sur le championnat moins de 18 territorial. Compte tenu du manque de populations en capacité d'officier sur ces

rencontres, il a été décidé de désigner sur les championnats moins de 15. En effet, ces désignations permettront à la CTA et aux secteurs de valoriser des JAJ T3 et de les détecter en vue d'alimenter le groupe JAJ T2. En ce sens, des personnes ressources ont été sollicités pour aider aux désignations.

Nous sommes conscients du bilan mitigé sur les désignations moins de 16 et moins de 15. Ce sont des pratiques qui n'étaient pas communes à chacun mais nécessaires au développement des compétences de nos JAJ et accompagnateurs.

3. Pôle formation (responsable : Eric COURTOIS)

La rénovation des formations arbitrage est l'essence même de la déclinaison du plan arbitrage en territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons construit ce pôle le plus transversalement possible afin de partager et d'impliquer un maximum de ressources.

La tâche est immense compte tenu de la taille de notre territoire, du nombre de nos populations et des faibles ressources humaines dont nous disposons, salariés et bénévoles. Sans remettre en cause ce qu'il s'est fait les saisons antérieures dans chaque ex-territoire, il nous a fallu mettre en place nos formations.

Nous n'avons malheureusement pas pu, su, établir une planification de nos formations sur la saison entière et avons de fait entraîné ce manque toute la saison pénalisant nos populations JAJ T2 mais aussi nos accompagnateurs. Triste réalité mais nous assumons, la plupart de nos formations ont été gérées dans l'urgence.

Pour les populations T3, dans le respect du budget de la CTA, chaque secteur conservait sa liberté de plan de formation.

Nous avons tiré les leçons de cette première saison et nous mettrons tout en œuvre pour corriger ces faiblesses.

Pour autant ce constat négatif ne doit pas effacer tout ce qui a pu être réalisé :

- Formation des intervenants de la CTA – 4 sessions réalisées ;
- Formation des JA T1 et des JA T2 – 14 sessions – à noter que ces formations étaient nouvelles pour bon nombre de JA ;
- Formation des JST – 2 sessions ;
- Formation des JAJ T1 – 2 sessions ;
- Formation des JAJ T2 – 5 sessions ;
- Formation des accompagnateurs sous forme de tutorat en début de saison (3 tournois) ;

soit plus de 600 personnes qui ont suivi un acte de formation dispensé par la CTA.

Toutes ces formations étaient encadrés par des bénévoles indemnisés ou/et Boris THIEBAULT, salarié du comité du Rhône métropole de Lyon, mise à disposition de la CTA (50% de son temps de travail).

La formation des intervenants CTA étaient ouvertes à l'ensemble des ressources de formation recensées sur le territoire. Cette action s'imposait pour tendre vers la démarche qualité recherchée.

Dans le même sens, chaque formation a pour objectifs principaux :

- de renforcer et/ou de développer les compétences ;
- d'acquérir et/ou de s'enrichir de nouvelles connaissances.

La démarche de formation était soumise, à chaque session, au groupe du pôle formation pour validation aussi bien sur les contenus que sur la construction de la session.

L'ensemble des actions du pôle formation vise cet objectif, dans le but de motiver nos populations à assister aux formations par intérêt et non par obligation. Notre ambition est à la hauteur des enjeux du plan arbitrage.

Un exemple concret du fruit du travail effectué, le ruban pédagogique des formations JAJ T3 est en voie de validation et sera prêt pour la prochaine saison.

L'échange, la bienveillance, l'écoute et le respect sont les 4 piliers de nos formations.

4. Secteurs

Le choix de 11 secteurs, pour 11 Comités, était transitoire. La façon dont nous avons fonctionné durant cette saison démontre la nécessité de réguler de façon importante les échanges avec les personnes ressource dans les secteurs et le fonctionnement de ces secteurs. Cette régulation implique donc de suivre notre projection de réduire le nombre de secteurs à 6, réduction validée de nouveau lors de la dernière CTA du 13/05/2018.

Chaque secteur avait à charge cette saison, sans consignes particulières mais sur un budget défini par la CTA, d'assurer les formations des populations T3 et de désigner sur les rencontres départementales. Cette latitude fut saisie par l'ensemble des secteurs et permet de lisser le passage à une gestion partagée avec les autres pôles dont le pôle formation.

Dans tous les cas, cette saison a permis de démontrer la nécessité du plan arbitrage du fait des faibles ressources dont disposent les secteurs à quelques exceptions près. Il est du ressort du président de la CTA de s'assurer des liens club-secteurs et secteurs-pôles arbitrage afin que tous nos licenciés puissent tirer profit de ce plan. Je prends une part de responsabilité importante dans les liens qui n'ont pu être assurés cette saison. Une meilleure répartition de l'ensemble des tâches doit nous permettre de nous améliorer sur ce point et dès lors assurer un pilotage nécessaire et optimal.

Thierry SCHUTTERS

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DE LA RÉGLEMENTATION

La commission, qui regroupe 4 divisions essentielles dans le fonctionnement du handball a dû travailler d'arrache-pied pour respecter les objectifs qu'elle s'était fixés et je remercie sincèrement mes collègues responsables pour tout le travail accompli et toute l'équipe des Qualifications qui a permis de répondre aux demandes dans des délais réduits.

Trouver une harmonie entre trois ex-fonctionnements différents n'était pas une tâche simple. Faire face à plusieurs centaines de demandes de clubs, toutes divisions confondues, dans un même état d'esprit, en essayant d'être le plus efficace possible tout en restant au service des clubs, n'était pas gagné d'avance.

Le plus difficile a été de réguler, de moduler, de faire comprendre que la gestion de près de 240 clubs nécessitait une certaine ligne de conduite même si plusieurs fois nous avons dû, nous aussi nous adapter.

Nous tirons des enseignements de cette première saison, riche en contacts humains et allons procéder à quelques ajustements pour être plus encore efficaces.

Malgré le caractère formel de la commission, nous souhaitons rester à votre écoute et pouvoir répondre au mieux à vos demandes.

Valérie CORDURI-DAVIET, présidente de la Commission

DIVISION CMCD

La division CMCD s'est réunie plusieurs fois dans l'année pour faire les contrôles et envoyer aux clubs leur CMCD et a répondu aux demandes des clubs.

Nous rappelons que la division CMCD ne peut pas intervenir pour mettre à jour les données, les demandes doivent être envoyées aux commissions compétentes.

Vous pouvez vérifier votre CMCD en vous connectant sur Gesthand Extraction dans l'onglet CMCD.

Patrick SINGLA, responsable CMCD

DIVISION ÉQUIPEMENTS

2017-2018 était l'année de structuration de la division, qui compte 4 membres, dont 1 responsable, issus des départements 69, 73, 74 et 26/07. Nous accueillons cette fin de saison 1 membre du 38, et nous espérons avoir 1 membre venant de l'Auvergne.

Pour réaliser notre activité, et les relevés sur site, nous nous sommes dotés de matériel.

Nous avons démarré notre mission de classement des salles, dans certains cas avec visite.

Nous avons été présents sur le secteur des créations : visite et accompagnement pour la construction de nouvelles salles et dans l'aide aux clubs.

Nous avons donné notre avis sur les demandes de subvention, par le biais du CNDS, pour la création ou la rénovation de salles sur notre territoire.

Enfin, nous avons travaillé sur la nouvelle procédure fédérale en direction des clubs pour une mise en œuvre été 2018.

Jean-Michel DAVIET, Responsable EQUIPEMENTS

DIVISION QUALIFICATIONS

Au 18 Mai 2018, il y a 40500 Licences qualifiées versus 39497 (sommées des 3 anciennes pour la saison 2016/2017), mais les différentes mises en attente pour dossiers incomplets (certains plusieurs fois de suite) ont suscité plus de 48000 dossiers de demandes de licences à traiter.

Les dossiers de mutations représentent plus de 5 % tout compris :

- Gratuites : Dirigeant, Loisir et nés en 2005 et après
- Payantes : Joueurs nés en 2004 et après

Les demandes de gratuité ne sont pas toujours saisies correctement, voir le dossier est incomplet au moment de la qualification. Rappel : a posteriori il n'est pas possible de revenir en arrière et la mutation n'est donc pas remboursée.

Toutes les demandes de licences blanches doivent être faites avec le formulaire réglementaire. Pour les demandes de licence « blanche joueur » il faut fournir tous les éléments permettant de les qualifier.

En conclusion la première saison a été très mouvementée.

Paula BARATA, Responsable QUALIFICATIONS

RÈGLEMENTS et CONVENTIONS

Nous nous sommes très vite aperçus que les clubs de cette nouvelle grande ligue présentait des vécus différents.

Notre objectif était de faire en sorte que les règlements soient respectés et adaptés de la même façon sur tout le territoire en essayant toutefois de tenir compte des spécificités.

Plus de 140 conventions (55% féminines, 45% masculines) sur les compétitions territoriales se sont étalées sur 4 mois pour répondre à des attentes et des objectifs différents. A cela s'ajoutent 14 conventions nationales et 33 conventions départementales.

Même si à l'origine, les conventions ont été créées pour favoriser l'émergence de niveaux de jeu plus élevés, les conventions sont aussi un outil permettant de développer des bassins moins denses et des pratiques rendues plus difficiles.

Cependant, nous demandons aux clubs de prendre en considération la notion de projet, à anticiper grâce à une réflexion en amont afin de pouvoir respecter au mieux les consignes et délais impartis.

La commission reste bien entendu à votre disposition.

Valérie CORDURI-DAVIET

INSTITUT DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Cette première année de fonctionnement a servi à mettre en place bon nombre de protocoles de fonctionnement au fur et à mesure des besoins qui sont apparus.

Nous avons d'abord repris dès la rentrée de septembre les formations professionnalisantes, le Brevet Professionnel mention sport Co spécialités Handball et Rugby avec 11 candidats dont 2 rugbymen et le DEJEPS au Creps de Voiron avec 6 stagiaires.

Nos interventions auprès des CFA Rhône Alpes et Auvergne matérialisées par un conventionnement, pour dispenser la mention Handball auprès de 24 apprentis en formation.

Nos interventions pour faire évoluer et construire de nouvelles collaborations auprès des UFR STAPS (Lyon et Clermont-Ferrand)

Cette première saison a été aussi l'occasion de boucler les formations commencées l'année précédente dans les différents territoires, de proposer à l'ensemble des 11 comités le concept des « Echanges Techniques » et de mettre en place les validations d'expérience.

Nous avons entrepris les démarches nécessaires à la reconnaissance de notre organisme de formation auprès des services publics et des OPCA, en obtenant l'agrément du Datadock.

Nous avons participé activement avec le Service aux Clubs, au suivi des dossiers « Pacte de développement » et au lancement de la démarche « Zoom RH » avec Uniformation.

Nous avons testé notre organisation lors de la mise en place des formations Baby Hand avec le service au club ainsi que sur les formations dédiées aux services civiques.

Nous avons aussi engagé les premières formations Accompagnateur Ecole d'Arbitrage, Animateur Ecole d'Arbitrage, et Juge Superviseur Territorial, en lien avec la Commission Territoriale d'Arbitrage.

L'ouverture au 1^{er} janvier nous a permis d'avancer sur le site internet de l'ITFE ainsi que sur le déploiement des formations jusqu'alors déléguées aux comités (accompagnateurs ou animateurs). Les ajustements nécessaires à ce gros dossier sont encore en cours.

Comme tout le monde nous avons rencontré des difficultés liées à :

- La création et mise en place d'une organisation complexe respectant les contraintes budgétaires,
- Notre éloignement les uns des autres et nos cultures différentes,
- Aux timings différents de chacune des commissions qui travaillent avec nous (Commission Territoriale d'Arbitrage, Service Aux Clubs, Service Communication)

Nous nous sommes attachés à mettre en place des principes de fonctionnement (apprendre à travailler à distance notamment), des liens solides entre nous, et une stratégie commune, car les conséquences de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et l'arrivée imminente d'une nouvelle architecture fédérale vont complètement chambouler l'organisation et le déploiement des offres sur le territoire.

Enfin, il faut souligner l'engagement et le professionnalisme de nos cadres techniques très investis sur ce dossier gage de la réussite dans notre entreprise.

Bernard GALLET, Responsable de l'ITFE

COMMISSIONS SERVICE AUX CLUBS

Pour la 1^{ère} saison de la ligue Auvergne Rhône Alpes, l'objectif du service au club était de favoriser la pérennisation des structures existantes, de participer à la réduction des zones d'ombre, de proposer de nouvelles pratiques.

Un espace géographique élargi, des partenaires méconnus, chaque structure a dû s'adapter à un nouveau fonctionnement.

Nous avons, dans un premier temps, mené un travail minutieux d'étude par le biais d'un questionnaire. Il a demandé un travail fastidieux. 80% des clubs ont répondu. Ce travail de diagnostic, essentiel, nous offre dorénavant une connaissance plus pointue de la situation de chacun.

En parallèle, nous avons proposé plusieurs parcours d'accompagnement collectif. Nos interventions étaient menées en partenariat avec d'autres organismes (CDOS, CROS, DLA, Uniformation...), en collaboration avec des experts dans divers domaines (économie, sport, développement associatif). Peu de clubs se sont engagés cette saison.

Nous avons également programmé 14 Temps d'échanges et d'information sur tout le territoire. Une première série sur la thématique du développement des ressources propres (CD38, CD69, CD63, CD74). Une deuxième série sur le thème de la mobilisation des bénévoles (CD43, CD03, CD38, CD69, CD26-07). Notre volonté était de présenter de nouvelles pistes à explorer, de communiquer, de partager les bonnes pratiques et de proposer un temps d'expression. Ces moments furent riches d'échanges et nous permettent d'envisager une suite.

Des accompagnements individuels ont également été menés.

Nous avons, de plus, engagé une démarche collaborative forte avec les comités et construit tout au long de la saison un processus de coopération qui sera amené à se poursuivre pour mettre en place un partenariat efficace et une politique cohérente intégrant les objectifs, les problématiques, les particularités de chaque structure.

La commission a accompagné les clubs accueillant des volontaires en service civique. Elle a assisté le club administrativement et mis en place des formations en direction des tuteurs et des volontaires. 50 clubs et 125 jeunes ont été touchés. La présence de ces derniers a créé une réelle dynamique au sein des clubs avec notamment le développement de nouveaux partenariats locaux (scolaires principalement, mairie, etc.). Des dérives sont cependant apparues qu'il sera nécessaire de corriger la saison prochaine.

Le handball est multiple et varié. Nous souhaitons proposer des offres de pratique pour tous les publics sur l'ensemble du territoire. Nous avons ainsi favorisé la mise en place de nouvelles pratiques, baby hand, hand'fit, Hand'ensemble... en accompagnant les structures volontaires. Grâce aux formations organisées, il existe maintenant un réseau de personnes formées sur tout le territoire.

L'organisation d'événements promotionnels tels que les grands stades ou les rassemblements ont également été des moments importants de cette saison. Le stage de Passy a de nouveau connu un réel succès. Vitrine de notre handball, ces instants permettent à notre sport de se montrer, de s'affirmer, de se rencontrer.

Nous avons, cette saison, lancé les bases de partenariats nouveaux qui nous donneront l'opportunité d'être au service des clubs.

Stéphanie AURAMBOUT

COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL / PARTENARIAT

Le Projet, la vocation et les valeurs de cette commission sont issus du projet global AURA.

Cette commission comporte 3 pôles distincts et complémentaires : ils ont des objectifs différents mais sont complètement transversaux, entre eux, et au profit même des autres commissions de la grande ligue AURA :

- le Pôle COMMUNICATION
- le Pôle EVENEMENTIEL
- le Pôle PARTENARIAT

1. Rappel des Objectifs de la saison 2017-2018

La 1ère saison complète post-fusion représentait pour notre commission le challenge de mettre en place, puis permettre et gérer au quotidien la politique de communication et de diffusion sur l'ensemble du territoire AURA.

La commission communication, événementiel et partenariat avait aussi pour objectif de créer des produits, des services et des événements afin d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire, le professionnaliser et apporter de nouvelles activités rémunératrices à la Ligue AURA.

2. Bilan des Projets Écoulés

Après une année de fonctionnement, la commission communication, événementiel et partenariat s'est construit un rythme et a pris ses marques, dans un milieu « vaste » et non dicté par un projet fédéral, ce qui en fait toute sa richesse de création mais aussi toute sa difficulté d'application et de mise en place.

Il s'agissait pour elle de répondre au nouveau challenge de la grande Ligue AURA avec une nouvelle équipe aux tâches redistribuées, avec une nouvelle ligue aux enjeux et aux besoins [en communication] augmentés, et enfin, d'accompagner chaque commission en pleine mutation aussi, sans pour autant avoir la visibilité sur les besoins de chacun.

A cet effet, la commission s'est réunie à de nombreuses reprises tout au long de l'année ; elle s'est également rendue disponible pour l'ensemble des autres commissions face à leurs besoins progressifs.

En dehors de tout le travail fourni à destination des autres commissions de la ligue, la commission s'est chargée tout au long de la saison de mener un quotidien comportant une multitude de tâches peu prévisibles, variées, parfois peu remarquées mais bien souvent remarquables.

#Communication

- Mise en place de procédures et de protocoles universels de diffusion, notamment pour réduire les déplacements sur le territoire et accompagnement des membres de la Ligue vers les nouveaux outils d'échanges (création de tutoriels..)
- Création de 2 newsletters : AURA HAND et AURA INFOS
- Gestion des réseaux sociaux
- Gestion des relations presse
- Site internet : création du cahier des charges pour la refonte de ce dernier et choix d'un prestataire pour l'accomplissement de cette tâche
- Accompagnement dans la réflexion et la création du prochain site de l'ITFE

#Evènementiel

- Candidature sur l'organisation de 4 compétitions fédérales : interpôles et interligues, féminins et masculins. Nous avons remporté 3 d'entre elles et en avons géré l'organisation des mois durant, avec le précieux soutien des clubs.
Une réelle réussite, avec les félicitations de la FFHB et des délégations reçues, qui nous pousse notamment à re-candidater la saison prochaine.
- Candidature sur l'organisation d'un match de préparation de l'EDF à l'Euro Féminin : nous avons finalement remporté l'organisation prochaine de deux matchs de la Golden League féminine en mars 2019 à Clermont.
- Organisation d'une conférence à destination des clubs à Vaulx en Velin, à l'occasion des interpôles masculins, avec la participation de professionnels et d'acteurs de clubs, sur la thématique « L'entreprise et le sport ».

#Partenariats

- Négociation de certains achats importants au sein de la ligue : nous avons par exemple réalisé une économie non négligable sur les charges fixes dues au contrat photocopieur.
- Création d'un dossier mécénat pour lancer la dynamique partenariale à destination des entreprises et accroître nos ressources financières.
- Création d'un fascicule de présentation de la Ligue et d'offres marketing prêtes pour la prochaine saison sportive.

3. Information sur le site internet

Cette saison sportive a aussi été l'occasion de nous rendre en mars au tout premier séminaire communication organisé par la FFHB à Paris. Une rencontre destinée à partager et échanger sur la grande thématique de la communication, qui émane aussi en grande partie de la FFHB.

Cette rencontre fut l'occasion pour notre commission de mettre le doigt sur une évolution qui impacte directement notre projet de commission : le sujet du site internet de la ligue AURA.

Alors que nous avons construit un cahier des charges de refonte de notre site, reçu et sélectionné des prestataires et que nous allions lancer le travail de refonte, nous avons par chance été alerté d'un projet au niveau fédéral. En effet, à l'heure où les différentes ligues de France sont très inégales entre elles (certaines ont déployé un nouveau site internet, d'autres ont pour projet de le faire à court ou moyen terme), la FFHB, dans son projet de refonte digitale fédérale, a entrepris la démarche de procéder à des audits des sites des ligues. Un échange s'instaure sur la façon de décliner le site fédéral avec le site de chaque ligue, et sur une éventuelle prise en charge financière de la part de la FFHB.

Un nouveau séminaire a lieu les 11 et 12 octobre prochains et nous permettra d'échanger sur le sujet en collaboration avec les autres ligues de France. Les échanges seront poursuivis de manière collective.

Dans cette attente et tenant compte qu'aucune décision ou mise en ligne n'interviendra la saison prochaine, nous avons décidé que l'enveloppe financière dédiée initialement à la refonte du site internet sera partiellement utilisée pour rafraichir le site actuel et également insérer le nouveau site d'inscriptions aux formations.

4. Conclusion

De manière irrégulière, flexible et condensée, notre commission a eu à coeur tout au long de l'année de répondre aux besoins, connus mais aussi parfois nouveaux, de la grande ligue AURA.

Des besoins transversaux, en communication, en évènement et en partenariats.

Chaque travail entrepris avait comme premier objectif, à sa manière, d'augmenter la visibilité du handball sur le territoire.

Dans un avenir flou et où il y avait tout à (re)contruire, je remercie chacun de mes partenaires à la réussite qui a œuvré dans cette commission et qui a permis d'être tout au long de cette saison au services des autres et au service du handball.

La saison à venir sera différente car notre organisation est en constante évolution. Elle n'aura que très peu de visibilité en plus.

Mais elle reprendra de manière certaine la base du travail accompli, en quelques 12 mois de temps.

Carine MOREL MILLELIRI

COMMISSION MÉDICALE

La commission est chargée du suivi médical en Ligue AURA en relais de la politique médicale fédérale.

Le Bilan

Surveillance médicale du Stage de Passy : environ 300 stagiaires sur 3 semaines.

Réponses aux différentes questions posées par des joueurs ou leurs parents, entraîneurs, présidents de club.

Intervention d'une heure pour l'information médicale des futurs intervenants au Handfit à Bourg-de-Péage : une dizaine de participants.

Réalisation d'articles parus ou apparaître sur la lutte contre le dopage à savoir :

- Présentation de l'AFLD,
- AUT mode d'emploi,
- Formulaire AUT

Relation avec CROS : Rencontres avec les médecins de Ligue et Comités Régionaux

Suivi des dossiers médicaux à l'entrée des 3 Pôles : Chambéry, Couzon et Lyon.

Rencontre avec les médicaux des Pôles :

- Pour Chambéry à Chambéry : Dr Rodriguez et Mrs Fayolle et Picot Kinés.
- Pour Lyon à Bourg de Péage lors des interligues féminines : Dr Diger.

Réunion annuelle de la Commission Médicale Nationale comprenant les Médecins de ligue, de Pôles à la FFHB le 25 Mai

Les Difficultés

Difficultés à trouver des membres médicaux disponibles participants à la Commission Médicale mais l'essentiel est d'avoir des intervenants compétents sur le terrain : Médecin, Kinés.

La réunion avec le médical du Pôle de Couzon n'a pu se faire mais reportée à une date ultérieure.

Les Finances

Seuls les déplacements sur les différents sites ont été pris en charge par la ligue AURA : Montbonnot, Passy, Chambéry et Bourg-de-Péage ainsi que trois repas à Chambéry.

En Conclusion

La commission médicale est en charge du suivi médical au niveau de la Ligue AURA.

Cette surveillance a été réalisée avec des éléments à perfectionner.

Bernard LAGARDE

COMMISSION DISCIPLINE

Après une année de fonctionnement, la commission territoriale de discipline de la ligue AURA a aujourd'hui un peu plus de recul et peut envisager les saisons suivantes avec plus de sérénité et surtout davantage de visibilité.

Les enjeux disciplinaires, mais surtout sportifs et éducatifs étaient de taille et la commission n'a pas chômé étant rappelé que nous officions sur les 11 comités et sur l'ensemble des championnats de la Ligue AURA.

La commission est composée de 24 membres, 12 femmes et 12 hommes, qui sont à la fois issus de la famille du handball, et pour 50% restant, choisis en raison de leurs compétences juridiques.

La commission s'est réunie à de nombreuses reprises et a travaillé sur l'ensemble des territoires ; les chiffres sont les suivants étant précisé que ces chiffres concernent la période du 1^{er} octobre 2017 au 1^{er} mai 2018 puisqu'au moment de la rédaction de ce rapport les sessions ne sont toujours pas terminées au titre de la saison écoulée ; c'est ainsi qu'ont été rendues 96 décisions (121 dossiers enregistrés et donc 25 seront jugés en mai) ; 13 305 euros d'amendes ont été prononcés.

Un travail d'intérêt sportif est en cours d'exécution.

Parmi ces décisions, deux ont fait l'objet d'un appel.

Le fort projet impulsé par la direction de la Ligue a été relayé par notre commission dans la mesure où les trois procureurs ont veillé à suivre la politique et les orientations fixées par le Conseil d'administration et dans la mesure où la commission a été sans concession afin de protéger les plus jeunes et donc les plus vulnérables.

Il était également évident que la protection de nos sportifs et arbitres a été un objectif essentiel et tout sera encore mis en œuvre pour que ceux-ci évoluent dans un cadre serein et sécurisant.

Au-delà de tout, la formation des cadres dirigeants, arbitres, entraîneurs, doit s'accroître et la commission de discipline reste entièrement ouverte à tous ceux qui la sollicitent.

Il est enfin rappelé que le rôle des Présidents de Club est essentiel et le message adressé aux licenciés doit être clair et sans concession notamment quant aux sanctions rendues dès lors que des jeunes sont en cause.

La prévention reste le leitmotiv d'une commission impliquée dans la vie sportive de la Ligue

Frédéric UROZ

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS ET DES LITIGES

Nous avons reçu 7 affaires

4 étaient recevables et 3 non recevables

Pour les 4 affaires recevables, la commission s'est réunie en conférence téléphonique afin de réduire les frais et les temps de déplacements.

Je vous rappelle de bien faire la distinction entre ce qui concerne la COC et notre commission. Certaines choses peuvent se régler directement, notre commission litige et réclamation est un recours ultime après avoir utilisé les moyens de concertations et de dialogues avec les commissions concernant votre litige ou réclamation

Dans le fonctionnement, je souhaiterais que le courrier avec A R reçu au siège de la ligue soit retourné sans délai au site de BRON et surtout qu'il me soit adressé un mail d'information afin de pouvoir mobiliser la commission rapidement et être réactif.

Je remercie tous les membres de la commission pour leur implication pour traiter les dossiers. Sans oublier le soutien essentiel de la salariée pour la rédaction des courriers

Notre commission est économiquement peu coûteuse et nous gardons le même budget pour la prochaine saison.

Merci à toutes et tous

Christian LEVARLET

EQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

Rappel des actions/objectifs de l'année précédente

1. Parcours de Performance Fédéral Masculin et Arbitrage

Former les jeunes joueurs et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Organiser le Nouveau PPF régional dans une nouvelle ligue. Mettre en synergie les sites d'accessions et le site d'excellence.

2. Parcours de performance Fédéral Féminin et Arbitrage

Former les jeunes joueuses et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

Organiser le Nouveau PPF régional dans une nouvelle ligue. Mettre en synergie les sites d'accessions.

Construire et mettre en oeuvre le nouveau site d'excellence féminin de Valence.

3. Formations Professionnelles et Fédérales

Participer à la politique de l'emploi et aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels et en développant les compétences des techniciens sur le territoire

Aider à la structuration des clubs en formant les entraîneurs fédéraux.

Aider à la pérennisation et à la consolidation des postes techniques sur le territoire.

4. Service aux Clubs et au Citoyens

Améliorer le service aux clubs et aux licenciés,

Conseiller,

Engagement de l'ETR pour la mise en oeuvre de ces actions : Assurer une qualité de relations avec les clubs, les comités, les cadres techniques des comités en rendant compte des actions et de ses stratégies.

Bilan des actions mise en place sur l'année écoulée

La réforme territoriale et le nouveau Parcours de Performance Fédéral ont fait évoluer les anciens pôles espoirs vers une nouvelle organisation déclinée en deux étages :

- Pôle d'accession
- Pôle d'excellence

Globalement, l'organisation de l'ETR mise en place a permis de répondre aux différentes actions et objectifs définis.

Cette première année de fonctionnement a servi à mettre en œuvre bon nombre de protocoles de fonctionnement au fur et à mesure des besoins qui sont apparus.

Cette première saison a permis d'identifier quelques difficultés liées à :

La création et mise en place d'une organisation complexe respectant les contraintes

- organisationnelles et budgétaires,
- Notre éloignement les uns des autres, nos disponibilités partagées et nos cultures différentes,
- Aux timings différents de chacune des commissions qui travaillent en collaboration avec l'ETR (ITFE, Commission Territoriale d'Arbitrage ou Service Aux Clubs, COC),
- Aux problèmes liés aux ressources humaines.

Nous avons essayé de nous attacher à mettre en place des principes de fonctionnement, des liens solides entre membres de l'ETR, et une stratégie commune pour la réussite de nos actions.

Enfin il faut souligner l'engagement et le professionnalisme de nos cadres techniques très investis sur ce dossier gage de la réussite dans notre Ligue.

5. Faits marquants

Dans le cadre du PPF Masculin, nous souhaitons mettre en avant les très bons résultats de notre filière masculine :

- Titre de Champion de France des Interpôles Masculin 2017-2018 (Sélection AURA)
- Titre de Champion de France Intercomités Masculin 2017-2018 (Comité du Rhône)

6. Focus sur un projet spécifique de l'ETR

La création du site d'excellence féminin de Valence.

Ce projet a été une vraie gageure pour l'ensemble des acteurs car il bouleverse complètement le paysage de l'accès au haut niveau pour les jeunes filles de la nouvelle grande région. Il bouleverse également les fonctionnements établis depuis de nombreuses années au sein des anciennes ligues.

La mise en place de cette nouvelle structure au sein du lycée Algoud-Laffemas à Valence a nécessité de nombreuses réunions avec l'ensemble des partenaires régionaux : Rectorat, IPR, Région, Comité, DRDJS, DTN FFHB, professeurs du lycée, Proviseur, clubs de proximité....etc.

Bien entendu, tout est fait pour que les jeunes filles identifiées par la DTN comme pouvant relever du haut niveau et du professionnalisme, soient accueillies dans les meilleures conditions possibles et qu'elles puissent bénéficier d'un encadrement de qualité, tant sur le plan scolaire que sur le plan sportif.

Nous sommes donc sur année de transition dans le domaine du PPF Féminin. Cette saison constitue un vrai virage concernant la politique de haut niveau de la ligue.

7. Conclusions

Les conclusions de ce rapport d'activités sont positives, malgré l'identification de quelques difficultés rencontrées durant cette saison.

L'arrivée imminente de la réforme des diplômes professionnels et de la réforme des diplômes fédéraux va avoir un impact fort sur le déploiement des formations techniques et donc les ressources de l'Equipe Technique Régionale pour mettre en œuvre sur le territoire les différentes formations.

La mise en place du Site d'Excellence Féminin aura également un fort impact sur les ressources humaines et budgétaires de la Ligue

Nos engagements à venir :

- Réussir la fusion dans les esprits
- Réussir la mise en oeuvre du PPF demandé par la DTN sur le nouveau territoire
- Réussir l'ouverture et le lancement du site d'excellence féminin
- Réussir à faire fonctionner la nouvelle équipe d'encadrement
- Maintenir la dynamique de formation des jeunes athlètes
- Proposer une nouvelle organisation stratégique de la détection en collaboration avec les Comités.

Hervé KERNEIS